

H
EMBAassade DES PAYS-BAS
ATTACHÉ AGRICOLE

05

Positie Minister Laurens.

Vertrouwelijk

Ministerie van Landbouw, Visserij en Voedselvoorziening Afd. G-1270 Tel. LIT 47-00		
PARIS, 1 April 1953		
Ag. Nr. 1134 V		
Ontv.	Beantw.	Paraaf
7/453		14/4
Class. Nr. 631 Entregé		

Mr. v. d. Leeuw
Goud 77
Lullair 12/10/4

[Handwritten signature]

In vervolg op mijn telefonisch onderhoud van heden, doe ik U bijgaand twee artikelen toekomen ten aanzien van de positie van Minister Laurens in het Franse Kabinet. (Een knipsel uit de Monde en één uit de Figaro d.d. 31 Maart 1953).

Zoals ik U reeds mededeelde, is er een actie gaande tegen Minister Laurens, die wordt gevoerd door zijn politieke vrienden, zijn tegenstanders en de landbouworganisaties.

De eerstgenoemden menen, dat de Regering geen constructieve landbouwpolitiek voert en eisen van de Ministers, die lid zijn van de Parti Paysan, uit de Regering te treden.

De tegenstanders van Minister Laurens eisen zijn terugtreden, omdat zij ontevreden zijn over zijn houding ten aanzien van de landbouwpolitiek, waarbij vooral de controverse tussen Antier en hem naar voren treedt. Zoals bekend, is Antier om persoonlijke redenen één van de grootste tegenstanders van Minister Laurens.

Tenslotte wordt tegen de Minister een actie gevoerd door de landbouworganisaties, die eveneens menen, dat hij niet voldoende invloed heeft in de Regering om een constructieve landbouwpolitiek door te voeren.

Ik tegegh hierbij aan, dat de actie tegen Minister Laurens met name uitgaat van de partij, doch dat de député's van de partij in de Assemblée Nationale hier niet achter staan.

de Chef der
Directie Internationale Organisaties
Ministerie van Landbouw, Visserij en Voedselvoorziening,
Afd. G-1270,
Gravenhage.

-2-

Min hand, GS Arch 1
Int Eur hand 3

Minister Laurens heeft medegedeeld, dat hij geen beslissing kan nemen, voordat de Minister-President uit Washington is teruggekeerd.

Het uittreden van Minister Laurens uit het Kabinet zou een Kabinetscrisis tengevolge hebben, omdat zijn partijgenoten in de Regering zich solidair met hem zullen verklaren. Gezien het feit, dat de députés de Ministers steunen, zal een en ander waarschijnlijk met een sisser aflopen. Niettemin is de positie van Minister Laurens in het Kabinet en ook in landbouwkringen sterk verzwakt en het moet verwacht worden, dat hij niet als Minister zal terugkeren in een eventueel nieuw Kabinet.


(Mr H.E.R.E.A. Frank)
Landbouwattaché.

M

Ministerie van Landbouw		
Visserij en Veevoorz.		
Ald. G-11270		
Ag. Nr. 1134		
Ontv.	Beantw.	Page
7/1 53	1419	1419
Class. Nr. 681 Ontv. bijlage		

Le Figaro d.d. 31 Maart 1953

Invité par son parti à donner sa démission
**M. Camille Laurens attendra
le retour de M. René Mayer
pour envisager avec lui sa situation**

Invité, samedi, par le Conseil national du parti paysan à donner sans délai sa démission de ministre de l'Agriculture, M. Camille Laurens doit consulter jeudi ses collègues paysans membres du cabinet (MM. Ramarony, Gay Petit et Ribeyre), auxquels se joindra M. Sourbet, président du groupe à l'Assemblée.

**M. André Marie a posé
la première pierre
du Centre national
d'enseignement technique**

M. André Marie, ministre de l'Education nationale, a posé hier après-midi la première pierre du Centre national d'enseignement technique de Cachan.

Ce centre, véritable « Cité technique », occupera une superficie d'une vingtaine d'hectares et comportera l'Ecole normale supérieure de l'enseignement technique, les Ecoles normales d'apprentissage de garçons et de filles, l'Ecole nationale professionnelle de garçons actuellement installée boulevard Raspail, un collège industriel féminin, deux centres d'apprentissage (garçons et filles) et un centre d'apprentissage mixte.

Il est vraisemblable que les deux groupes parlementaires (Palais-Bourbon et Conseil de la République) seront également saisis, puisqu'eux seuls sont qualifiés pour décider de l'opportunité de la participation ministérielle.

Or, M. Camille Laurens a pour lui, c'est certain, la grande majorité des parlementaires paysans. Et ces derniers ne manqueront pas de faire valoir que le ministre de l'Agriculture n'est pas le mandataire direct et personnel des militants paysans pas plus que le ministre des Finances n'est celui des contribuables.

Au surplus, il est bien évident qu'aucune décision ne saurait être prise — c'est une question élémentaire de courtoisie qu'a négligée le Conseil national paysan — avant que M. Camille Laurens ait mis personnellement au courant de la situation M. René Mayer. Ce qui nous reporte au début de la semaine prochaine.

Biilage G-112701134

Le Monde d.d. 31 Maart 1953

NOUVELLE CASSURE AU PARTI PAYSAN?

Le Monde 31/3/53

**Le conseil national somme
M. CAMILLE LAURENS
de quitter le gouvernement**

Les hostilités sont déclenchées de nouveau entre les deux tendances du parti paysan. Mais M. Paul Antier, chef de la fraction la plus « politique », a eu cette fois l'habileté de mettre dans son jeu une large majorité des militants, et c'est par le conseil national lui-même qu'il a pu faire... condamner son adversaire, M. Camille Laurens, ministre de l'agriculture, sommé d'avoir à quitter le gouvernement sur-le-champ sous peine d'exclusion.

De la part des congressistes il s'agissait d'exprimer, ainsi que nous l'avons déjà rapporté, un très vif mécontentement dirigé à la fois contre le gouvernement, le libéralisme, les parlementaires paysans et le ministre de l'agriculture. La motion des fédérations du Centre-Sud concrétisa ces sentiments exigeant, la situation n'ayant « jamais été aussi grave pour la paysannerie, menacée de mort », un renversement total de la politique économique. Ce texte concluait :

« Faute d'être entendu le conseil national affirme solennellement :

1° Qu'il serait amené à retirer tous ses ministres du gouvernement ;

2° Qu'il demanderait à ses parlementaires, suivant l'exemple de quelques-uns, de démissionner pour en appeler au pays de son programme.

» Enfin, refusant de cautionner plus longtemps la politique anti-agricole du gouvernement, le parti paysan invite son représentant au ministère de l'agriculture à démissionner sans délai du gouvernement, comme première mesure d'avertissement. »

On vota dans une certaine fièvre. M. Ramarony, ministre de la marine marchande, et M. Sourbet, président du groupe parlementaire, quittèrent la salle. Et par 433 mandats contre 151 son « congé » fut signifié à M. Camille Laurens !

Mais le ministre n'assistait pas à son procès. Le secrétaire général du parti, M. Berthé, qui avait au cours de la journée remis puis repris sa démission, l'informa aussitôt du verdict par un message très concis qui précisait en *post-scriptum* que « l'assemblée avait décidé que si mercredi vous n'aviez pas remis votre démission de ministre de l'agriculture elle vous considérerait comme démissionnaire du parti ».

M. Laurens s'inclinera-t-il ? Cela paraît fort peu probable. Ses amis ont en effet immédiatement passé à la contre-attaque en contestant la régularité du vote : ils s'étonnent de la présence au conseil national de 300 personnes, alors que les statuts ne justifieraient que 130 délégués ; ils soulignent que la motion

ne recueillit que 433 mandats sur 870 ; enfin ils assurent que, 25 abonnements à l'Unité paysanne donnant droit à un « mandat », M. Antier abonne gratuitement ses électeurs de Haute-Loire et dispose par ce moyen de 200 mandats. D'autre part le « démissionné » paraît assuré de la solidarité de ses collègues au gouvernement, MM. Guy Petit, Ramarony et Ribeyre. M. Laurens, avec ces atouts dans son jeu, se refusera donc très probablement à prendre une décision avant le retour de M. René Mayer, et ensuite avant qu'aient donné leur avis les deux groupes parlementaires paysans réunis en commun.

G. M.